

Pour l'utilisateur

Notice



ecoTEC exclusiv

Appareil de chauffage au gaz mural
à condensation

BEFR

Sommaire

1	Remarques relatives à la documentation	3	5	Dépannage	16
1.1	Documents applicables.....	3	5.1	Maintenance préventive (messages de service).....	17
1.2	Conservation des documents.....	3	5.2	Consultation des codes d'erreur.....	17
1.3	Symboles utilisés.....	3	5.3	Identification et résolution des défauts.....	18
1.4	Validité de la notice.....	3	5.4	Procédure à suivre en cas d'absence d'eau.....	19
1.5	Plaque signalétique.....	3	5.5	Procédure à suivre en cas de défaut d'allumage.....	19
1.6	Marquage CE.....	3	5.6	Procédure à suivre en cas de défaut de la ventouse.....	20
2	Sécurité	4	6	Maintenance	21
2.1	Consignes de sécurité et mises en garde.....	4	6.1	Maintenance de l'appareil de chauffage.....	21
2.1.1	Classification des mises en garde.....	4	6.2	Entretien de l'appareil de chauffage.....	21
2.1.2	Structuration des mises en garde.....	4	7	Mise hors service	21
2.2	Utilisation conforme de l'appareil.....	4	7.1	Mise hors service définitive de l'appareil de chauffage.....	21
2.3	Consignes générales de sécurité.....	5	7.1.1	Mise au rebut de l'appareil de chauffage.....	21
3	Conseils en matière d'économie d'énergie	7	7.1.2	Mise au rebut de l'emballage.....	21
4	Utilisation	9	8	Garantie et service après-vente	22
4.1	Vue d'ensemble des éléments de commande.....	9	8.1	Conditions de garantie.....	22
4.2	Écran.....	9	8.2	Service après-vente.....	22
4.3	Opérations préalables à la mise en fonctionnement.....	10	Index des termes techniques		23
4.3.1	Ouverture des dispositifs d'arrêt.....	10	Index des mots-clés		25
4.4	Mis en marche de l'appareil de chauffage.....	11			
4.4.1	Contrôle de la pression de remplissage de l'installation de chauffage.....	11			
4.4.2	Remplissage de l'installation de chauffage.....	12			
4.5	Réglages.....	13			
4.5.1	Réglage de la température de départ du chauffage en l'absence de régulateur raccordé.....	13			
4.5.2	Réglage de la température du départ de chauffage en présence d'un régulateur.....	14			
4.5.3	Réglage de la température d'eau chaude.....	14			
4.5.4	Paramétrage du réglage de la température ambiante ou de la régulation sonde extérieure.....	15			
4.6	Désactivation de l'installation de chauffage.....	15			
4.6.1	Désactivation de la production d'eau chaude.....	15			
4.6.2	Désactivation du mode de chauffage (mode Été).....	15			
4.6.3	Désactivation temporaire de l'appareil de chauffage.....	15			
4.7	Protection de l'installation de chauffage contre le gel.....	16			
4.7.1	Activation de la fonction de protection antigel.....	16			
4.7.2	Vidange de l'installation de chauffage.....	16			

1 Remarques relatives à la documentation

Les consignes suivantes vous permettront de vous orienter dans l'ensemble de la documentation. D'autres documents sont également valables en complément de la présente notice. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages imputables au non-respect des présentes instructions.

1.1 Documents applicables

Il est impératif de se conformer également à toutes les notices fournies avec les autres composants de l'installation dans le cadre de l'utilisation de l'ecoTEC exclusiv. Ces notices sont jointes aux composants respectifs de l'installation.

1.2 Conservation des documents

Conservez la présente notice ainsi que tous les documents applicables afin qu'ils soient disponibles en cas de besoin.

1.3 Symboles utilisés

Les symboles utilisés dans le texte sont expliqués ci-dessous :



Symbole indiquant un risque :
 - Danger de mort immédiat
 - Risque de blessures graves
 - Risque de blessures légères



Symbole indiquant un risque :
 - Danger de mort par électrocution



Symbole indiquant un risque :
 - Risque de dommages matériels
 - Risque de menace pour l'environnement



Symbole signalant une remarque ou des informations utiles

➤ Symbole représentant une action requise

1.4 Validité de la notice

La présente notice s'applique exclusivement aux appareils ayant les références d'article suivantes :

Appareil de chauffage	Désignation	Référence d'article
-ecoTEC exclusiv	VC 146/4-7	0010012912
-ecoTEC exclusiv	VC 206/4-7	0010012913
-ecoTEC exclusiv	VC 276/4-7	0010012914

Tab. 1.1 Aperçu des différents modèles

La référence d'article de votre appareil de chauffage figure sur la plaque signalétique.

1.5 Plaque signalétique

La plaque signalétique de votre appareil de chauffage ecoTEC exclusiv Vaillant est apposée en usine sur sa face inférieure.

Les 7e à 16e caractères du numéro de série figurant sur la plaque signalétique correspondent à la référence d'article.

1.6 Marquage CE

Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences fondamentales des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.





2 Sécurité

2.1 Consignes de sécurité et mises en garde

Lorsque vous utilisez votre appareil de chauffage, respectez les consignes générales de sécurité et les mises en garde qui précèdent chacune des opérations.

2.1.1 Classification des mises en garde


Les mises en garde sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru

Signaux de mise en garde	Mot-indicateur	Explication
	Danger !	Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves
	Danger !	Danger de mort par électrocution
	Avertissement !	Risque de blessures légères
	Attention !	Risque de dommages matériels ou de menace pour l'environnement

Tab. 2.1 Signification des symboles de mise en garde et des mots-indicateurs

2.1.2 Structuration des mises en garde

Les mises en garde sont délimitées par un trait de part et d'autre. Elles sont structurées de la manière suivante :

	Mot-indicateur !
	Nature et source du danger !
	Explication de la nature et de la source du danger > Mesures de prévention du risque

2.2 Utilisation conforme de l'appareil

L'appareil de chauffage ecoTEC exclusiv Vaillant est construit selon les techniques et les règles de sécurité en vigueur. Toutefois, une utilisation incorrecte ou non conforme peut entraîner des blessures ou mettre en danger la vie de l'utilisateur comme d'un tiers, endommager l'appareil de chauffage ou engendrer d'autres dommages matériels.

L'appareil de chauffage ecoTEC exclusiv Vaillant qui figure dans la présente notice doit obligatoirement être installé et utilisé avec les accessoires spécifiés dans la notice de montage consacrée à la ventouse.

Cet appareil de chauffage n'est pas prévu pour des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou intellectuelles sont limitées, ou ne disposant pas de l'expérience ou des connaissances nécessaires, à moins qu'elles ne l'utilisent sous la surveillance d'une personne responsable de leur sécurité ou qu'elles aient reçu des instructions de sa part pour utiliser l'appareil. Ne jamais laisser les enfants sans surveillance, de façon à s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil de chauffage. Cet appareil de chauffage est un générateur de chaleur prévu pour les installations de chauffage central à eau en circuit fermé et la production d'eau chaude.

Toute utilisation de l'appareil de chauffage ecoTEC exclusiv dans un véhicule sera considérée comme non conforme. Ne sont pas considérées comme des véhicules les unités qui sont installées à demeure, c'est-à-dire fixes et permanentes (installation fixe).

Toute autre utilisation est considérée comme non conforme à l'usage. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme à l'usage. Le fabricant/fournisseur décline toute responsabilité pour les dommages afférents. L'utilisateur en assume alors l'entière responsabilité. L'utilisation conforme de l'appareil suppose le respect de la notice d'emploi et d'installation, le respect de tous les documents applicables et enfin la conformité aux conditions d'inspection et de maintenance.

Attention !

Toute utilisation abusive est proscrite !

2.3 Consignes générales de sécurité

Seul un installateur agréé est habilité à installer l'appareil. Cet installateur doit respecter les prescriptions, les règles et directives en vigueur.

Il est aussi responsable de l'inspection, de la maintenance et de la réparation de l'appareil comme des modifications des réglages gaz.

Comportement à adopter en cas d'odeur de gaz dans les bâtiments

- Évitez les pièces où règne une odeur de gaz.
- Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- Ne fumez pas.
- N'utilisez aucun interrupteur électrique, aucune fiche de secteur, aucune sonnette, aucun téléphone ou autre interphone dans la maison.
- Fermez le dispositif d'arrêt du compteur à gaz ou le dispositif de coupure principal.
- Si possible, fermez le robinet d'arrêt du gaz de l'appareil.
- Prévenez les autres habitants en les appelant ou en frappant à leur porte.
- Quittez le bâtiment.
- En cas de fuite audible du gaz, quittez immédiatement le bâtiment et empêchez toute personne d'entrer.
- Prévenez la police et les pompiers depuis l'extérieur du bâtiment.
- Prévenez le fournisseur de gaz depuis un téléphone situé hors de la maison.

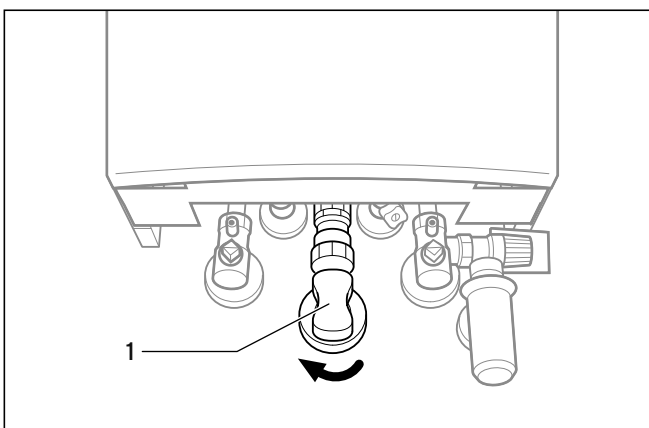


Fig. 2.1 Fermeture du robinet d'arrêt du gaz ;
exemple : installation sous-crépis

Comportement à adopter en urgence en cas d'odeur de gaz d'échappement

Les erreurs d'installation, dommages, manipulations intempestives, erreurs de sélection de l'emplacement de montage et autres peuvent entraîner des fuites de gaz d'échappement, avec les risques d'intoxication que cela implique. En présence d'une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de bâtiments, veuillez observer la procédure suivante :

- Ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- Éteignez l'appareil de chauffage.

Prévention des risques de déflagration

La formation d'un mélange de gaz et d'air inflammable s'accompagne d'un risque de déflagration. Veuillez tenir compte des points suivants :

- Ne stockez/n'utilisez pas de substances explosives ou facilement inflammables (par ex. essence, peinture etc.) dans la pièce où se trouve d'appareil de chauffage.

Prévention des risques d'ébouillement

Les points de puisage de l'eau chaude présentent un risque d'ébouillement si la température d'eau chaude est supérieure à 60 °C. Les enfants en bas âge et les personnes âgées peuvent également encourir un péril, même avec des températures plus faibles.

- Sélectionnez la température de sorte qu'elle ne représente de danger pour personne.

Prévention des dommages matériels dus à des modifications non conformes

Veuillez tenir compte des points suivants :

- N'intervenez en aucun cas vous-même sur l'appareil de chauffage ou sur d'autres pièces de l'installation de chauffage.
- Ne tentez jamais d'effectuer vous-même la maintenance ou la réparation de l'appareil de chauffage.
- Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés de l'appareil.

Seuls les installateurs agréés et le service après-vente du fabricant sont autorisés à modifier des composants scellés.

Dommages matériels dus à la corrosion

Pour éviter l'apparition de corrosion sur l'appareil et dans l'installation des gaz d'échappement, respectez les points suivants :

- Proscrivez l'utilisation des produits suivants à proximité de l'appareil : aérosols, solvants, détergents chlorés, peintures, colles etc.

Dans des conditions défavorables, ces substances peuvent entraîner une corrosion, y compris dans l'installation des gaz d'échappement.

2 Sécurité

Protection de type armoire

- Si vous souhaitez monter une protection de type armoire pour votre appareil, adressez-vous à une société d'installation agréée. Ne procédez en aucun cas vous-même à l'habillage de votre appareil.

La conception de la protection de type armoire de votre appareil est soumise à des prescriptions particulières.

Prévention des dommages causés par le gel

En cas de coupure de courant ou de réglage insuffisant de la température ambiante dans certaines pièces, on ne peut exclure un risque de gel de certaines parties de l'installation de chauffage, avec les dommages que cela suppose.

- En cas d'absence par temps froid, veillez à ce que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.
- Observez impérativement les instructions relatives à la protection antigel de la section 4.6.1.

Même si certaines pièces restent temporairement inoccupées, voire même votre logement dans son ensemble, le chauffage doit rester en marche !

Attention !

La protection antigel et les dispositifs de surveillance ne fonctionnent que si l'appareil est sous tension. Le commutateur principal de l'appareil doit être en position "I". L'appareil doit être raccordé à l'alimentation électrique.

Attention !

- Ne mettez surtout pas de produit antigel ou d'autres additifs (produit d'étanchéité liquide, produit anticorrosion etc.) dans l'eau de chauffage !

Sinon, vous risquez d'endommager les joints et les membranes, mais aussi de provoquer des bruits en mode de chauffage. Vaillant décline toute responsabilité pour ces phénomènes et pour les dommages qui pourraient en résulter.

Une autre mesure de protection antigel consiste à vidanger l'installation de chauffage et l'appareil. Il faut alors s'assurer que l'installation et l'appareil sont complètement vides.

- Pour ce faire, demandez conseil à votre société d'installation.

Maintien de l'appareil en fonctionnement en cas de panne de courant grâce au groupe électrogène de secours

Lors de l'installation, votre installateur spécialisé a raccordé votre appareil de chauffage au réseau électrique. En cas de panne de courant, on ne peut exclure l'apparition de gel dans certaines parties de l'installation de chauffage, avec les dommages que cela suppose. Si vous souhaitez utiliser un groupe électrogène de secours pour que votre appareil de chauffage reste opérationnel en cas de panne de courant, respectez les points suivants :

- Vérifiez que les caractéristiques techniques (fréquence, tension, mise à la terre) du groupe électrogène de secours sont identiques à celles du réseau électrique.
- Pour ce faire, demandez conseil à votre installateur spécialisé.

Modifications dans l'environnement de votre appareil de chauffage

On ne peut exclure un risque d'intoxication ou d'explosion en cas de dysfonctionnement.

- Vous ne devez en aucun cas désactiver les dispositifs de sécurité.
- Abstenez-vous de toute manipulation intempestive au niveau des dispositifs de sécurité, sous peine de nuire à leur bon fonctionnement.

Il est formellement interdit d'apporter des modifications au niveau des composants suivants :

- appareil de chauffage
- conduites de gaz, d'arrivée d'air, d'eau et câbles électriques
- conduite des gaz d'échappement
- soupape de sécurité de l'eau de chauffage
- éléments de construction ayant une influence sur la sécurité de fonctionnement de l'appareil.

Comportement à adopter en cas de pertes sur les conduites d'eau chaude

Veillez tenir compte des points suivants :

- En présence de pertes au niveau des conduites d'eau chaude, fermez immédiatement la soupape d'arrêt d'eau froide, puis faites réparer la fuite par votre installateur spécialisé.

La soupape d'arrêt d'eau froide n'est pas fournie avec les appareils de chauffage ecoTEC exclusiv Vaillant.

- Demandez à votre installateur spécialisé où il a installé la soupape d'arrêt d'eau froide.

Prévention des dommages dus à une pression de remplissage basse dans l'installation de chauffage

Pour éviter que l'installation de chauffage ne fonctionne avec une quantité d'eau insuffisante, avec les risques de dommages que cela implique, respectez les points suivants :

- Contrôlez régulièrement la pression de remplissage de l'installation de chauffage.
- Observez impérativement les consignes relatives à la pression de remplissage du **chap. 4.4.1**.

Choix de l'emplacement



Il n'est pas nécessaire de prévoir une distance donnée entre votre appareil de chauffage et des éléments inflammables ou des composants en matériau inflammable, puisque la puissance calorifique nominale à la surface de votre appareil de chauffage est inférieure à la température maximale admissible, qui est de 85 °C.

3 Conseils en matière d'économie d'énergie

Intégration d'une régulation sonde extérieure

Les régulations de chauffage régulent la température du départ de chauffage en fonction de la température extérieure. Ceci permet de garantir que seule la chaleur réellement nécessaire à un moment donné est réellement produite. Pour ce faire, il faut programmer le régulateur avec la température du départ de chauffage correspondant à chacune des températures extérieures. Ce réglage ne doit pas être supérieur à la valeur requise par la configuration de l'installation de chauffage. En principe, votre installateur agréé se charge d'effectuer correctement ce réglage. Des programmes horaires intégrés permettent d'activer et de désactiver automatiquement les phases de chauffage et d'abaissement souhaitées (la nuit, par ex.). Les régulations de chauffage associées à des valves thermostatiques représentent le meilleur moyen de faire des économies de chauffage.

Mode Abaissement de l'installation de chauffage

- Abaissez la température ambiante en votre absence et pendant les périodes de repos nocturne.

Le plus simple et le plus sûr consiste à abaisser la température via des appareils de régulation, à l'aide de programmes horaires sélectionnables au cas par cas.

- Durant les périodes d'abaissement, réduisez la température ambiante de 5 °C environ par rapport à la température de plein chauffage.

Diminuer la température ambiante de plus de 5 °C ne vous permet pas de réaliser des économies supplémentaires, puisque la période de plein chauffage suivante nécessiterait alors une consommation d'énergie accrue. C'est pourquoi une réduction encore plus importante de la température n'est conseillée qu'en cas d'absence prolongée, par ex. de départ en vacances.

Attention !

En hiver, veillez à garantir une protection suffisante contre le gel (→ **chap. 4.7**).

Température ambiante

- Réglez la température ambiante de sorte qu'elle soit suffisante à votre confort.

Chaque degré supplémentaire implique une hausse de la consommation d'énergie d'environ 6 %.

- Adaptez également la température ambiante à la finalité de la pièce.

Il n'est, par exemple, généralement pas nécessaire de chauffer à 20 °C une chambre à coucher ou une pièce rarement occupée.

Réglage du type de fonctionnement

- Lorsque les températures sont plus clémentes et que vous n'avez plus besoin de chauffer votre logement, réglez votre chauffage en mode Été.

Le mode de chauffage est alors désactivé. L'appareil ou l'installation reste toutefois opérationnelle pour la production d'eau chaude.

Chauffage homogène

- Veillez à chauffer toutes les pièces de votre logement de manière homogène, en fonction de leur usage.

Si vous ne chauffez qu'une ou plusieurs pièces de votre logement, les pièces voisines non chauffées absorberont de la chaleur de façon incontrôlée par le biais des murs, des portes, des fenêtres, des plafonds et du sol. La puissance des radiateurs situés dans les pièces chauffées n'est pas suffisante pour une utilisation dans de telles conditions. Les pièces chauffées ne pourront donc pas être à la température souhaitée (il en sera de même si vous laissez les portes ouvertes entre des pièces chauffées et des pièces peu ou pas chauffées).

Valves thermostatiques et régulation sonde extérieure ou réglage de la température ambiante

Les valves thermostatiques des radiateurs maintiennent précisément la température ambiante réglée. En liaison avec une régulation sonde extérieure ou un réglage de la température ambiante, ces valves thermostatiques permettent d'adapter la température ambiante en fonction de vos besoins et d'optimiser la consommation de votre installation de chauffage.

Les valves thermostatiques fonctionnent de la façon suivante : lorsque la température ambiante excède la valeur réglée sur la tête du capteur, la valve thermostatique se ferme automatiquement. Lorsque la température passe au-dessous de cette valeur, elle se rouvre automatiquement.

Dégagement devant les appareils de régulation

- Ne cachez pas les appareils de régulation derrière des meubles, rideaux et autres objets.

L'appareil de régulation doit pouvoir mesurer directement la température de l'air qui circule dans la pièce. Les valves thermostatiques masquées peuvent être équipées de capteurs à distance afin de pouvoir continuer à fonctionner normalement.

3 Conseils en matière d'économie d'énergie

Ventilation des pièces du logement

- Au cours de la période de chauffage, ouvrez les fenêtres uniquement pour aérer votre logement et non pour réguler sa température.

La méthode la plus efficace et la plus économique consiste à ouvrir brièvement la fenêtre en grand plutôt que de la laisser entrouverte durant une longue période.

- Pendant l'aération, fermez toutes les valves thermostatiques des pièces.
- Si vous disposez d'un réglage de la température ambiante, réglez-le sur la température minimale. Cela permet de renouveler suffisamment l'air sans refroidir inutilement votre logement, ni gaspiller d'énergie.

Réglage de la température d'eau chaude

- Réglez la température de l'eau chaude en fonction de l'usage que vous en faites.

Tout chauffage supplémentaire entraîne un gaspillage d'énergie. Par ailleurs, les températures supérieures à 60 °C augmentent les risques d'entartrage.

Comportement responsable vis-à-vis de la consommation d'eau

Une consommation modérée de l'eau peut contribuer à une réduction considérable des coûts de consommation. Par exemple, privilégiez les douches aux bains. Alors que 150 litres d'eau sont nécessaires pour un bain, une douche équipée d'une robinetterie moderne et économe en eau ne nécessite qu'un tiers de cette quantité. Par ailleurs, un robinet qui goutte entraîne un gaspillage pouvant atteindre 2000 litres d'eau par an, une chasse d'eau qui fuit, 4000 litres. En revanche, un nouveau joint ne coûte que quelques centimes.

Utilisation de pompes de circulation en cas de besoin

Les pompes de circulation augmentent le confort de production d'eau chaude. Cependant, elles consomment également du courant. De plus, l'eau chaude qui circule sans être utilisée tend à se refroidir dans le circuit de canalisations et doit alors être réchauffée.

- N'utilisez les pompes de circulation que lorsque vous avez effectivement besoin d'eau chaude dans votre foyer.
- Utilisez des régulations sonde extérieure ou des minuteries afin de créer des programmes horaires pour la pompe de circulation.
- Vous pouvez aussi installer, à proximité d'un point de puisage fréquemment utilisé, une touche ou un interrupteur permettant de mettre en marche la pompe de circulation lorsque vous en avez réellement besoin, puis de l'arrêter ensuite.
- Demandez conseil à votre société d'installation.

4 Utilisation

4.1 Vue d'ensemble des éléments de commande

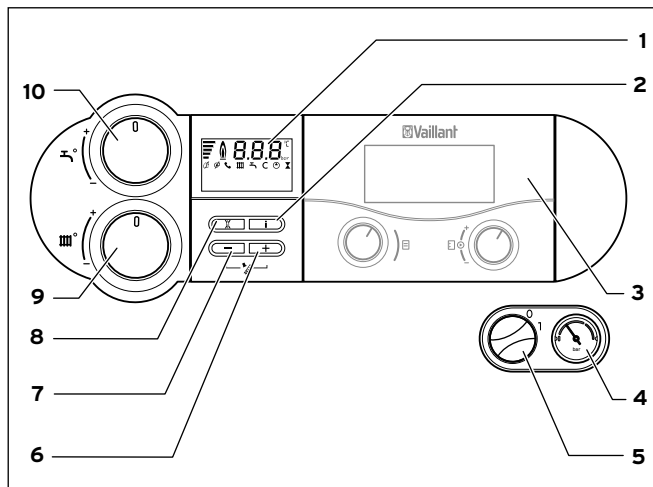

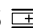
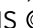




Fig. 4.1 Éléments de commande ecoTEC exclusiv


Les éléments de commande de votre appareil de chauffage se trouvent derrière le clapet avant. Pour accéder aux éléments de commande, ouvrez le clapet avant de la façon suivante :

- Mettez la main dans la poignée encastrée du clapet avant.
- Rabattez le clapet avant vers le bas.

Les éléments de commande sont les suivants.

- 1 Écran d'affichage de la température du départ de chauffage actuelle, de la pression de remplissage de l'installation de chauffage, du type de fonctionnement ou de certaines informations supplémentaires
- 2 Touche Info  permettant d'obtenir des informations
- 3 Régulation intégrée (option)
- 4 Manomètre d'affichage de la pression de remplissage ou de service de l'installation de chauffage
- 5 Interrupteur principal pour la mise en marche/l'arrêt de l'appareil de chauffage
- 6 Touche PLUS  permettant d'accéder à l'affichage suivant (utilisée par votre installateur spécialisé à des fins de réglage ou de dépannage) ou d'affichage de la température du ballon (VC avec sonde)
- 7 Touche MOINS  permettant d'accéder à l'affichage précédent (utilisée par votre installateur spécialisé à des fins de réglage ou de dépannage) ou d'affichage à l'écran de la pression de remplissage de l'installation de chauffage
- 8 Touche de réinitialisation  permettant de résoudre certains défauts

9 Sélecteur  de réglage de la température de départ du chauffage

10 Sélecteur  de réglage de la température du ballon (si ballon d'eau chaude sanitaire VIH raccordé)

4.2 Écran

Système d'information et d'analyse numérique (DIA)

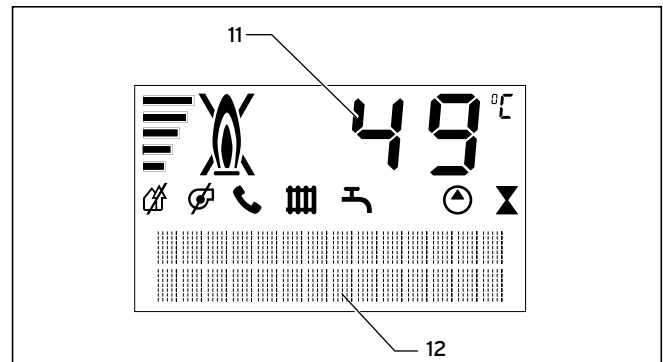




Fig. 4.2 Écran ecoTEC exclusiv

Votre appareil de chauffage ecoTEC exclusiv Vaillant est équipé d'un système d'information et d'analyse numérique. Ce système vous fournit des informations sur l'état de service de votre appareil de chauffage et vous aide, le cas échéant, à résoudre les défauts.

Lorsque votre appareil de chauffage fonctionne normalement, l'écran (1) indique, en fonction du paramétrage, soit la température du départ de chauffage (49°C dans notre exemple), soit la pression de remplissage actuelle. En cas d'erreur, l'affichage de la température est remplacé par le code d'erreur correspondant (→ **chap. 5.2**). L'appareil de chauffage est également équipé de lignes d'affichage de texte en clair permettant d'obtenir des informations complémentaires.

- 11 Affichage de la température actuelle de départ du chauffage, de la pression de remplissage de l'installation de chauffage ou bien d'un code d'état ou d'erreur
- 12 Affichage de texte en clair

Les symboles affichés vous fournissent également les informations suivantes :

-  Défaut dans la conduite d'air/des gaz d'échappement
-  Défaut dans la conduite d'air/des gaz d'échappement

4 Utilisation




Uniquement en liaison avec vrnetDIALOG :
Tant le que symbole apparaît à l'écran, votre installateur spécialisé peut spécifier la température du départ de chauffage et la température de sortie de l'eau chaude par le biais de l'accessoire vrnetDIALOG. Cette procédure passe par un ordinateur distant, c'est-à-dire situé hors de votre habitation. L'appareil de chauffage utilise donc des températures de réglage autres que celles qui ont été spécifiées à l'aide des sélecteurs (9) et (10).

Ce type de fonctionnement ne peut être arrêté que :

- par vrnetDIALOG
ou
- en modifiant le réglage de la température au niveau du sélecteur (9) ou (10) à raison d'un écart de plus de ± 5 K (°C).

Ce type de fonctionnement ne **peut pas être** arrêté :

- en appuyant sur la touche de réinitialisation  (8)
ou
- en arrêtant votre appareil de chauffage puis en le remettant en marche.



Mode de chauffage actif
affichage permanent : type de fonctionnement :
mode de chauffage

affichage clignotant : temps de coupure du brûleur activé (cette fonction permet de limiter les arrêts et mises en marche fréquents et contribue donc à prolonger la durée de vie de votre appareil de chauffage)



Production d'eau chaude active
affichage permanent : type de fonctionnement :
production d'eau chaude

affichage clignotant : ballon d'eau chaude sanitaire en cours de chauffe, brûleur allumé



Pompe de chauffage interne en marche



Vanne gaz interne commandée
(information destinée à l'installateur spécialisé ou au service après-vente du fabricant)



Taux de modulation du brûleur (barres)



Flamme avec croix :
défaut durant le fonctionnement du brûleur ;
appareil de chauffage déconnecté



Flamme sans croix :
fonctionnement correct du brûleur

4.3 Opérations préalables à la mise en fonctionnement

4.3.1 Ouverture des dispositifs d'arrêt



Les dispositifs d'arrêt ne sont pas fournis avec votre appareil de chauffage. Ils doivent être montés sur place par votre installateur spécialisé.

- Ce dernier vous montrera où se trouvent ces composants et comment les utiliser.

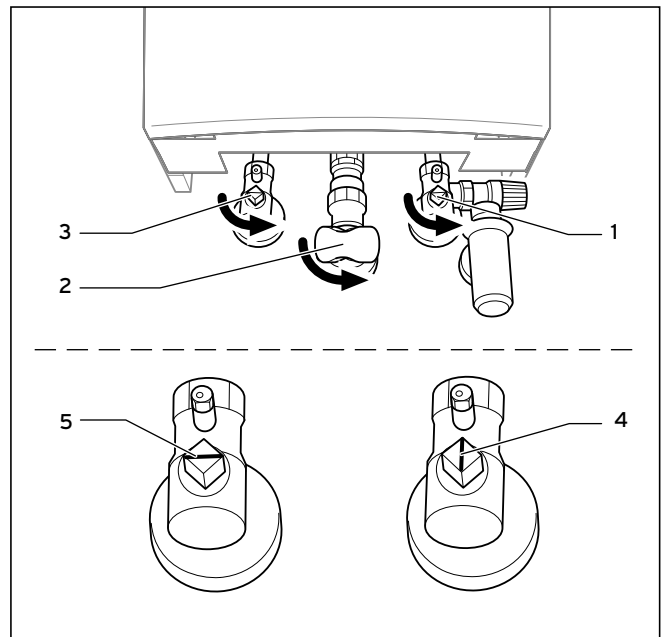


Fig. 4.3 Ouverture des dispositifs d'arrêt
(exemple des robinets de maintenance)

- Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz (2). Pour cela, appuyez dessus, puis tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Vérifiez que les robinets de maintenance du départ de chauffage (3) et du retour de chauffage (1) sont ouverts. C'est le cas si l'encoche du quatre pans des robinets de maintenance est orientée dans le sens de la canalisation (4). Si les robinets de maintenance sont fermés (5), ouvrez-les d'un quart de tour vers la droite ou la gauche en vous aidant d'une clé plate.

4.4 Mis en marche de l'appareil de chauffage



Attention !

Domages matériels sous l'effet du gel !

La protection antigel et les dispositifs de surveillance ne fonctionnent que si l'appareil de chauffage est raccordé au réseau électrique et son interrupteur principal en position "1".

- Ne débranchez pas l'appareil de chauffage du réseau électrique.
- Laissez l'interrupteur principal en position "1".

Pour que la protection antigel et les dispositifs de surveillance restent actifs, vous devrez couper, puis rallumer votre appareil de chauffage par le biais de l'appareil de régulation (vous trouverez de plus amples informations dans la notice d'emploi correspondante).

Pour savoir comment éteindre complètement votre appareil de chauffage, reportez-vous au chap. 7.

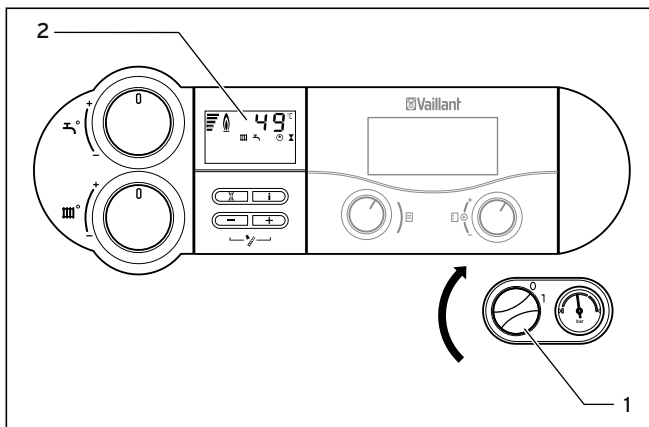


Fig. 4.4 Mise en marche de l'appareil de chauffage

- L'interrupteur principal (1) sert à allumer et éteindre l'appareil de chauffage.
 - 1: "MARCHE"
 - 0: "ARRÊT"

Lorsque vous allumez l'appareil de chauffage, la température actuelle du départ de chauffage ou la pression de remplissage de l'installation de chauffage s'affiche à l'écran (2), en fonction du paramétrage.

Pour régler votre appareil de chauffage en fonction de vos besoins, reportez-vous aux **chap. 4.5.1 à 4.5.3**, qui traitent des possibilités de réglage de la production d'eau chaude et du mode de chauffage.

4.4.1 Contrôle de la pression de remplissage de l'installation de chauffage



Attention !

Risques de dommages au niveau de l'appareil en cas de pression de remplissage insuffisante !

Si la pression de remplissage de l'installation de chauffage est insuffisante, il peut y avoir des dommages consécutifs au niveau de l'appareil, mais aussi de l'installation dans son ensemble. L'appareil de chauffage se coupe automatiquement si la pression de remplissage est inférieure à 0,3 bar.

- Il vous faudra remplir l'installation de chauffage au plus tard lorsque la pression de remplissage passe en dessous de 0,6 bar.

Afin d'éviter que l'installation ne fonctionne avec une quantité d'eau insuffisante et de prévenir les éventuels dommages que cela implique, votre appareil de chauffage est équipé d'un capteur de pression. Si la pression descend en dessous de 0,6 bar, la valeur de pression se met à clignoter à l'écran pour signaler qu'elle est insuffisante.

- Remplissez l'installation de chauffage dès que la pression se met à clignoter à l'écran.



Si la pression de remplissage de l'installation de chauffage passe en dessous de 0,3 bar, l'appareil de chauffage s'arrête et le message d'erreur F.22 s'affiche à l'écran. Pour remettre l'appareil de chauffage en marche, il faut d'abord rajouter de l'eau dans l'installation.



L'appareil de chauffage est équipé d'un manomètre et d'un affichage numérique de la pression. Le manomètre vous permet de savoir rapidement si la pression de remplissage se trouve ou non dans la zone de consigne même lorsque l'appareil de chauffage est éteint.

Lorsque l'appareil de chauffage est en marche, vous pouvez afficher soit la pression de remplissage exacte de l'installation de chauffage, soit la température de départ à l'écran, au choix.

Voici comment procéder pour afficher brièvement la pression de remplissage ou la température de départ :


- Appuyez sur la touche MOINS  (2).

Si l'affichage était réglé sur la température au préalable, l'écran indique alors la pression de remplissage de l'installation de chauffage.

Si l'affichage était réglé sur la pression de remplissage au préalable, l'écran indique alors la température de départ.

4 Utilisation

Pour reparamétrer définitivement l'affichage et passer de la pression de remplissage à la température de départ ou inversement, procédez comme suit :

- Appuyez sur la touche MOINS  (2) pendant 5 secondes.

L'écran bascule sur l'affichage de la pression de remplissage s'il était réglé sur l'affichage de la température au préalable. L'écran bascule sur l'affichage de la température s'il était réglé sur l'affichage de la pression de remplissage au préalable.

Si l'installation de chauffage alimente plusieurs étages, il peut s'avérer nécessaire d'établir une pression de remplissage supérieure.

- Pour de plus amples informations à ce sujet, adressez-vous à votre installateur spécialisé.

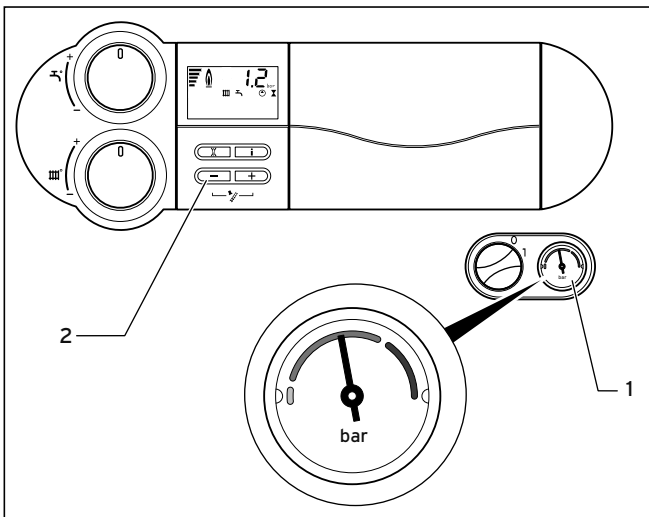


Fig. 4.5 Contrôle de la pression de remplissage de l'installation de chauffage

Pour un fonctionnement irréprochable de l'installation de chauffage, l'aiguille du manomètre (1) doit se situer dans la moitié supérieure de la plage en gris foncé (fig. 4.5) à froid. Cela correspond à une pression de remplissage comprise entre 1,0 et 2,0 bars. Si l'aiguille se trouve dans la zone gris clair, il faudra ajouter de l'eau avant la mise en fonctionnement (→ chap. 4.4.2).

- Contrôlez la pression de remplissage de l'installation de chauffage au moment de la mise en fonctionnement.

4.4.2 Remplissage de l'installation de chauffage



Attention !

L'appareil de chauffage risque d'être endommagé si l'eau du robinet est très calcaire, corrosive ou qu'elle contient des produits chimiques !

Une eau du robinet inadaptée risque d'endommager les joints et les membranes, de boucher les composants hydrauliques, aussi bien dans l'appareil que dans le circuit, mais aussi de provoquer des bruits.

- Vous devez systématiquement utiliser une eau du robinet adaptée pour remplir l'installation de chauffage.
- En cas de doute, adressez-vous à votre installateur spécialisé.

Pour un fonctionnement irréprochable de l'installation de chauffage, la pression de remplissage doit être comprise entre 1,0 et 2,0 bars à froid (→ chap. 4.4.1).

- Si la pression de remplissage est inférieure, vous devrez ajouter de l'eau.

Si l'installation de chauffage alimente plusieurs étages, il peut s'avérer nécessaire d'établir une pression de remplissage supérieure.

- Pour de plus amples informations à ce sujet, adressez-vous à votre Installateur agréé .

Pour remplir et faire l'appoint d'eau dans l'installation de chauffage, vous pouvez en principe utiliser de l'eau du robinet. Il arrive parfois, dans de rares cas, que la qualité de l'eau ne soit pas adaptée au remplissage de l'installation de chauffage (eau trop corrosive ou trop calcaire).

- Dans ce cas, adressez-vous à votre installateur agréé.

L'installation de chauffage sera remplie par le biais d'un robinet de remplissage prévu sur place.

- Demandez à votre installateur spécialisé où se trouve le robinet de remplissage.
- Demandez à votre installateur spécialisé de vous expliquer comment remplir l'installation de chauffage.

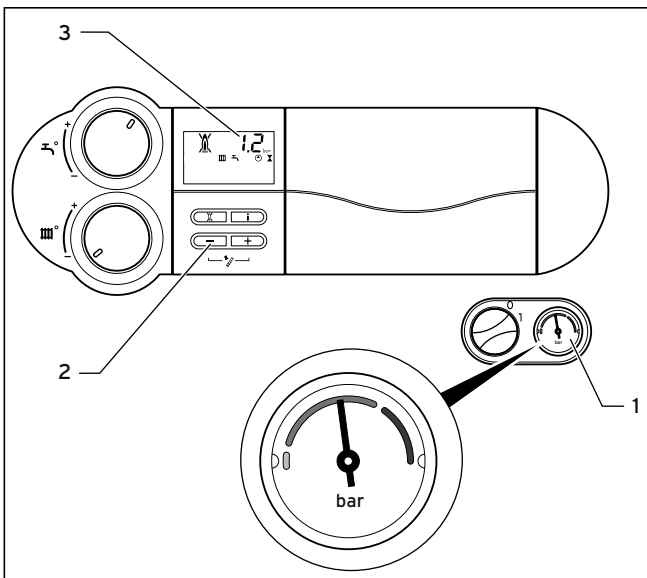


Fig. 4.6 Remplissage de l'installation de chauffage

Pour remplir l'installation de chauffage, procédez comme suit :

- Ouvrez toutes les soupapes de radiateur (valves thermostatiques) de l'installation de chauffage.
- Reliez le robinet de remplissage de l'installation de chauffage à une valve de prise d'eau froide conformément aux instructions de votre installateur spécialisé.
- Ouvrez lentement le robinet de remplissage.
- Ouvrez lentement la valve de prise et ajoutez de l'eau jusqu'à ce que la pression de remplissage requise soit indiquée sur le manomètre (1) ou à l'écran (3).

Vous pouvez ainsi afficher la valeur exacte de la pression de remplissage à l'écran.

- Activez l'affichage de la pression en appuyant sur la touche MOINS (2).
- L'écran rebascule sur l'affichage de la température du départ de chauffage au bout de 5 secondes.
- Fermez la valve de prise.
 - Purgez tous les radiateurs.
 - Ensuite, contrôlez la pression de remplissage sur le manomètre ou à l'écran.
 - Ajoutez de l'eau si nécessaire.
 - Fermez le robinet de remplissage.

4.5 Réglages

4.5.1 Réglage de la température de départ du chauffage en l'absence de régulateur raccordé

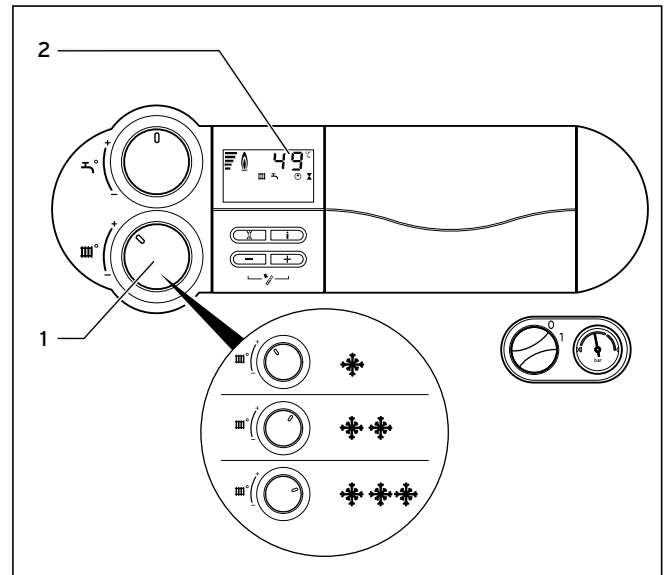


Fig. 4.7 Réglage de la température du départ de chauffage en l'absence de régulateur

En l'absence de régulateur externe, utilisez le sélecteur (1) pour régler la température du départ de chauffage en fonction de la température extérieure. Nous vous recommandons de procéder aux réglages suivants :

- **À gauche** (mais pas en butée) pendant la période de transition : température extérieure comprise entre 10 et 20°C env.
- **Au milieu** en période de froid modéré : température extérieure comprise entre 0 et 10°C env.
- **À droite** en période de grand froid : température extérieure comprise entre 0 et -15°C env.

Lorsque vous réglez la température du départ de chauffage, celle-ci s'affiche à l'écran (2). Cette valeur disparaît au bout de 3 secondes pour être remplacée par l'affichage standard (température actuelle du départ de chauffage ou pression de remplissage dans l'installation de chauffage).

En principe, le sélecteur (1) peut être réglé en continu jusqu'à une température du départ de chauffage de 75°C. Mais si vous souhaitez paramétrer une température supérieure pour votre appareil de chauffage, votre installateur spécialisé peut effectuer l'ajustement nécessaire, de sorte que votre installation de chauffage autorise une température du départ de chauffage plus élevée.

4 Utilisation

4.5.2 Réglage de la température du départ de chauffage en présence d'un régulateur

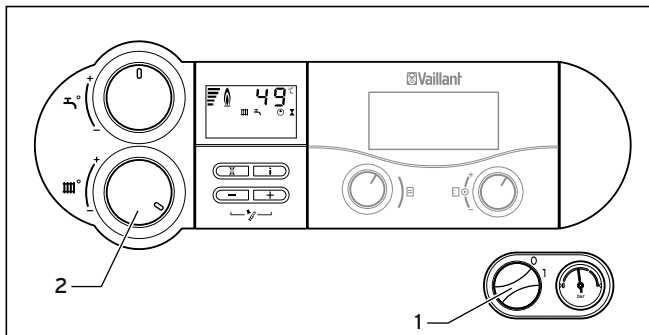


Fig 4.8 Réglage de la température du départ de chauffage en présence d'un régulateur

Si votre installation de chauffage est équipée d'une régulation sonde extérieure ou d'un réglage de la température ambiante, procédez au réglage comme suit :

- Mettez l'interrupteur principal (1) en position "1".
- Tournez le sélecteur de réglage de la température du départ de chauffage IIII (2) vers la droite, jusqu'en butée.

La température du départ de chauffage est réglée automatiquement par l'appareil de régulation (reportez-vous à la notice d'emploi correspondante pour de plus amples informations).

4.5.3 Réglage de la température d'eau chaude



Danger ! **Risque d'ébullition avec l'eau chaude !**

Il existe un risque d'ébullition aux points de puisage de l'eau chaude lorsque les températures sont supérieures à 60 °C. Les enfants en bas âge et les personnes âgées peuvent également encourir un péril, même avec des températures plus faibles.

- Sélectionnez la température de telle sorte qu'elle ne représente de danger pour personne.



Danger ! **Danger de mort en cas de formation de légionelles !**

Des légionelles peuvent se former dans les ballons d'eau chaude sanitaire, au risque de provoquer des maladies.

- Si l'appareil sert à réchauffer l'eau dans une installation solaire de chauffage de l'eau potable, réglez la température de sortie de l'eau chaude sur au moins 60 °C à l'aide du sélecteur IIII (1).



Attention ! **Risques de dommages matériels dus au calcaire !**

Si la dureté de l'eau est supérieure à 3,57 mol/m³ (20 °dH), il y a un risque d'entartrage.

- Mettez le sélecteur (3) en position médiane au maximum.

Pour la production d'eau chaude, l'appareil de chauffage doit être raccordé à un ballon d'eau chaude sanitaire de type VIH.

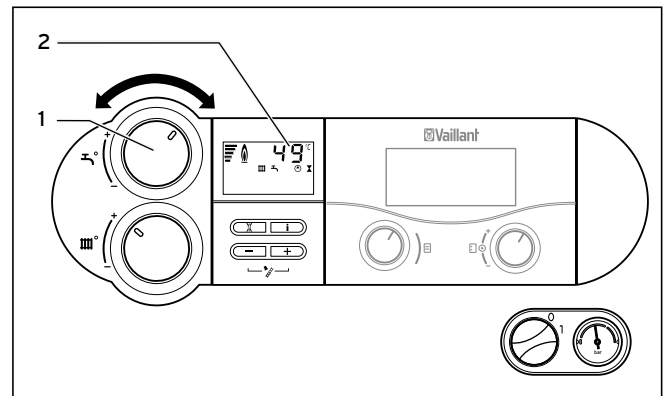


Fig. 4.9 Réglage de la température d'eau chaude

- Allumez l'appareil de chauffage en mettant l'interrupteur principal en position "1".
- Pour régler la température du ballon, tournez le sélecteur IIII (1) de manière à afficher la température de votre choix à l'écran.

Correspondance :

- butée gauche : protection antigel env. 15 °C
- butée droite 70 °C max.

Cette valeur disparaît au bout de 3 secondes pour être remplacée par l'affichage standard (température actuelle du départ de chauffage ou pression de remplissage dans l'installation de chauffage).



Si le régulateur est relié à l'appareil de chauffage par le biais d'une ligne eBUS à 2 conducteurs, vous pouvez régler la température de consigne de l'eau chaude au niveau du régulateur.

- Demandez à votre installateur agréé si votre régulateur dispose bien d'une ligne eBUS à 2 conducteurs.
- Si votre régulateur est raccordé par le biais d'une ligne eBUS à 2 conducteurs, réglez le sélecteur de réglage de la température d'eau chaude sur la température maximale au niveau de l'appareil de chauffage.
- Vous réglerez la température souhaitée pour l'eau chaude (température de consigne pour l'eau chaude) au niveau du régulateur.

4.5.4 Paramétrage du réglage de la température ambiante ou de la régulation sonde extérieure

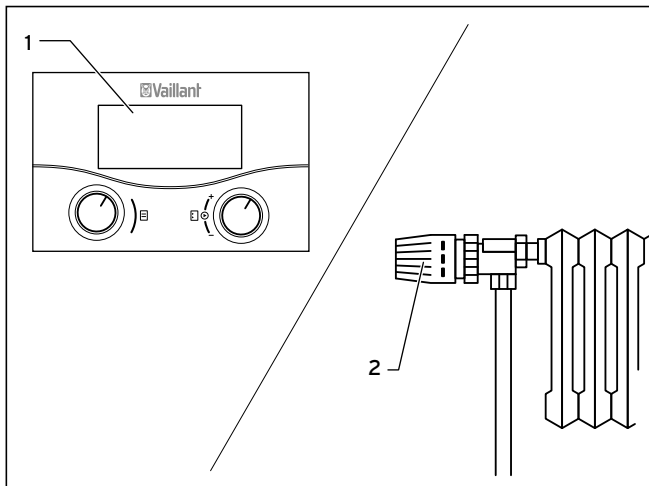



Fig. 4.10 Paramétrage du réglage de la température ambiante/de la régulation sonde extérieure

- Ajustez le réglage de la température ambiante, la régulation sonde extérieure (1) ainsi que les valves thermostatiques des radiateurs (2) conformément aux indications fournies dans les notices d'utilisation de ces accessoires.

4.6 Désactivation de l'installation de chauffage

4.6.1 Désactivation de la production d'eau chaude

Vous pouvez désactiver le chargement du ballon sans pour autant arrêter le mode de chauffage.

- Tournez le sélecteur  vers la gauche jusqu'en butée.

Le chargement du ballon est alors désactivé. Seule la fonction de protection antigel reste active pour le ballon.

4.6.2 Désactivation du mode de chauffage (mode Été)

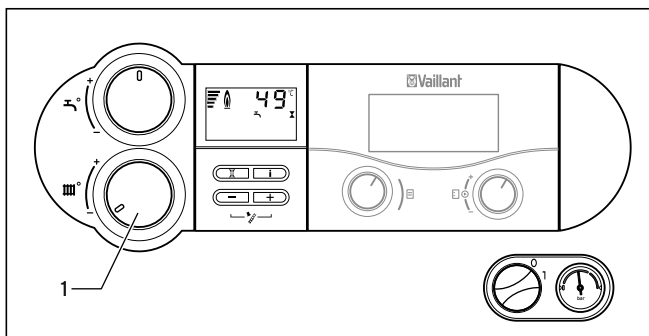



Fig. 4.11 Désactivation du mode de chauffage (position Été)

En été, vous pouvez désactiver le mode de chauffage sans pour autant arrêter la fonction de production d'eau chaude.

- Tournez le sélecteur  (1) de réglage de la température du départ de chauffage vers la gauche, jusqu'en butée.

Le mode de chauffage est alors désactivé.

4.6.3 Désactivation temporaire de l'appareil de chauffage



Attention !

Dommages matériels sous l'effet du gel !

- La protection antigel et les dispositifs de surveillance ne fonctionnent que si l'appareil de chauffage est raccordé au réseau électrique et son interrupteur principal en position "1".
- Ne débranchez pas l'appareil de chauffage du réseau électrique.
- Laissez l'interrupteur principal en position "1".
- En temps normal, l'appareil de chauffage doit être désactivé et rallumé uniquement par le biais de l'appareil de régulation.
- Veillez à ce que l'appareil de chauffage ne puisse pas être endommagé par le gel.

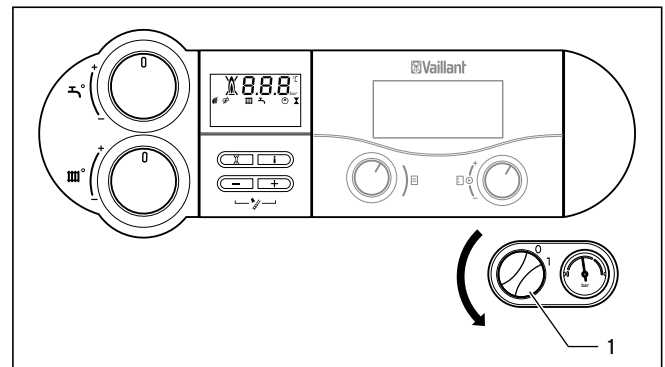


Fig. 4.12 Désactivation de l'appareil de chauffage

- Pour désactiver temporairement l'appareil de chauffage, mettez l'interrupteur principal (1) en position "0".



En cas d'arrêt prolongé (durant les vacances par ex.), fermez également les robinets d'arrêt du gaz et la soupape d'arrêt d'eau froide.



Les dispositifs d'arrêt ne sont pas fournis avec votre appareil de chauffage. Ils sont montés sur place par votre installateur agréé.

- Votre installateur agréé vous montrera où se trouvent ces dispositifs d'arrêt et comment les utiliser.

4 Utilisation

5 Dépannage

4.7 Protection de l'installation de chauffage contre le gel



Attention !
Domages matériels sous l'effet du gel !

La protection antigel et les dispositifs de surveillance ne fonctionnent que si l'appareil de chauffage est raccordé au réseau électrique et son interrupteur principal en position "1".

- Ne débranchez pas l'appareil de chauffage du réseau électrique.
- Laissez l'interrupteur principal en position "1".

L'installation de chauffage et les conduites d'eau sont suffisamment protégées contre le gel si l'installation de chauffage reste en service en votre absence et si les pièces sont suffisamment chauffées.

4.7.1 Activation de la fonction de protection antigel

Votre appareil de chauffage ecoTEC exclusiv Vaillant est équipé d'une fonction de protection antigel : Si la température du départ de chauffage descend en dessous de 5 °C alors que l'interrupteur principal est enclenché, l'appareil se met automatiquement en marche et chauffe l'eau qui circule dans le circuit pour l'amener à 30 °C environ.



Attention !
Domages matériels sous l'effet du gel !

La fonction de protection antigel ne peut pas garantir une circulation dans toute l'installation de chauffage. Certaines parties de l'installation de chauffage peuvent donc être exposées au gel et subir des dommages.

- Veillez à laisser l'appareil de chauffage en fonctionnement en votre absence.
- Veillez à ce que les pièces soient suffisamment chauffées.

4.7.2 Vidange de l'installation de chauffage

L'autre possibilité de protéger l'installation contre le gel, c'est de vidanger l'appareil et l'installation de chauffage. Il faut alors veiller à vidanger intégralement l'appareil et l'installation de chauffage.

Il faut aussi vidanger toutes les conduites d'eau froide et chaude de la maison et de l'appareil de chauffage.

- Demandez à votre installateur agréé de procéder à la vidange de l'installation de chauffage.

5 Dépannage



Danger !
Risque de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation non conforme !

Une maintenance négligée ou non conforme peut altérer la sécurité de fonctionnement de votre appareil de chauffage.

- Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation sur votre appareil de chauffage.
- Confiez ces tâches à un installateur agréé.

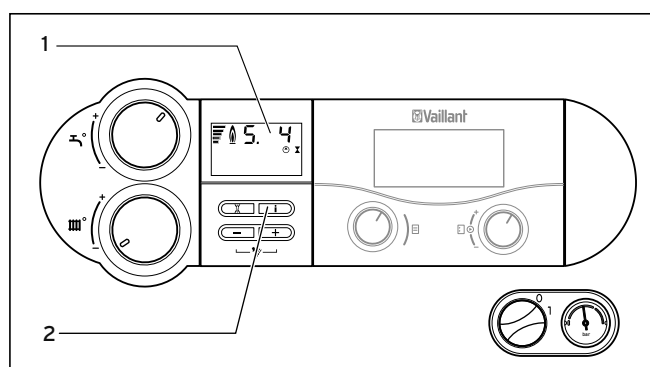
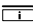


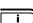
Fig. 5.1 Affichages d'état

Les affichages d'état fournissent des informations sur l'état de service de votre appareil de chauffage.

- Pour activer les affichages d'état, appuyez sur la touche Info  (2).

L'écran (1) affiche alors le code d'état actuel, par ex. "S. 4" pour le fonctionnement du brûleur.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous la signification des principaux codes d'état. Le code d'état s'accompagne d'un texte explicatif en clair à l'écran du système DIA, en l'occurrence pour "S. 4" : "mode de chauffage brûleur en marche".

- Pour revenir à l'affichage normal, appuyez sur la touche Info  (2).

Affichage	Signification
	Affichages en mode de chauffage
S. 0	Chauffage pas de besoins en chaleur
S.1	Mode de chauffage démarrage du ventilateur
S.2	Mode de chauffage départ pompe
S.3	Mode de chauffage allumage
S.4	Mode de chauffage brûleur en marche
S.6	Mode de chauffage postbalayage ventilateur
S.7	Mode de chauffage marche à vide de la pompe
S.8	Chauffage temps de blocage résiduel xx min
S.31	Besoins en chaleur nuls mode Été
S.34	Mode de chauffage protection antigel
	Affichages en mode charge du ballon
S.20	Demande eau chaude
S.22	Mode Eau chaude départ pompe
S.24	Mode Eau chaude brûleur en marche
	Messages de service Les messages de service apparaissent si nécessaire et écrasent le texte d'état normal (→ chap. 5.1)
S.73	Message de service "Contrôler ventilateur"
S.74	Message de service "Contrôler capteur de CO"
S.75	Message de service "Contrôler combustion"
S.76	Message de service "Contrôler pression de remplissage"
S.81	Message de service "Contrôler allumage"
S.84	Message de service "Ventouse"
S.85	Message de service "Quantité d'eau en circulation"

Tab. 6.1 Codes d'état et signification (extrait)

5.1 Maintenance préventive (messages de service)

Votre appareil de chauffage analyse en permanence une multitude de paramètres de fonctionnement. Cela permet de détecter immédiatement les modifications indésirables. Vous êtes ainsi informé de la nécessité d'une maintenance imprévue avant que l'appareil de chauffage ne tombe en panne.

En présence des messages de service suivants, il est conseillé de contacter un installateur agréé afin qu'il effectue une visite de maintenance :

- Contrôler ventilateur
- Contrôler capteur de CO
- Contrôler combustion
- Contrôler allumage
- Ventouse
- Quantité d'eau en circulation

Si vous utilisez le système vrnetDIALOG, le système envoie également les messages aux numéros de téléphone, de fax ou à l'adresse e-mail configurée.

5.2 Consultation des codes d'erreur

Lorsqu'une erreur se produit dans l'appareil de chauffage, l'écran affiche un code d'erreur de type "F ...".

Un affichage de texte en clair donne des informations supplémentaires sur le code d'erreur affiché.

Exemple pour le code F.10 : "Court-circuit sonde de départ chauffage".

Les codes d'erreur sont prioritaires par rapport aux autres affichages. Si une erreur se produit, l'écran cesse d'afficher la température du départ de chauffage ou la pression de remplissage actuelle, par exemple.


Si plusieurs erreurs se produisent en même temps, l'écran indique alternativement les codes d'erreur correspondants pour une durée de 2 secondes à chaque fois.

- Si l'appareil de chauffage indique un code d'erreur, adressez-vous à votre installateur agréé.

5 Dépannage

5.3 Identification et résolution des défauts

En présence d'anomalies de fonctionnement de votre appareil de chauffage, vous pouvez contrôler vous-même les points suivants :

Problème	Cause possible	Action corrective
Pas d'eau chaude, radiateurs froids; appareil de chauffage qui ne démarre pas	Robinet d'arrêt du gaz du bâtiment fermé	Ouvrir le robinet d'arrêt du gaz du bâtiment (→ chap. 4.3.1)
	Alimentation électrique de l'habitation coupée	Réactiver l'alimentation électrique du bâtiment
	Interrupteur principal de l'appareil de chauffage désactivé	Enclencher l'interrupteur principal de l'appareil de chauffage (→ chap. 4.4)
	Sélecteur de réglage de la température du départ de chauffage de l'appareil de chauffage (protection antigel) en butée gauche	Positionner le sélecteur de réglage de la température du départ de chauffage de l'appareil de chauffage sur la température souhaitée (→ chap. 4.5)
	Pression de remplissage de l'installation de chauffage insuffisante	Ajouter de l'eau dans l'installation de chauffage (→ chap. 4.4.2)
	Présence d'air dans l'installation de chauffage	Purger les radiateurs; en cas de problème récurrent: contacter un installateur spécialisé
	Problème d'allumage	Appuyer sur la touche de réinitialisation  ; en cas de problème récurrent: contacter un installateur spécialisé (→ chap. 5.5)
Fonctionnement correct du mode Eau chaude; chauffage qui ne se met pas en marche	Pas de demande de chaleur par le biais du régulateur	Contrôler le programme horaire du régulateur et le rectifier si nécessaire; contrôler la température ambiante et rectifier la température ambiante de consigne si nécessaire (→ chap. 4.5.2; notice du régulateur)

Tab. 5.2 Identification et résolution des défauts

- Si votre appareil de chauffage ne fonctionne pas correctement et que vous avez contrôlé toutes les entrées du **tab. 5.2**, adressez-vous à votre installateur agréé pour résoudre le problème.

5.4 Procédure à suivre en cas d'absence d'eau



Attention !
Il existe un risque de dommages matériels si l'eau du robinet est très calcaire, corrosive ou qu'elle contient des produits chimiques !

Une eau du robinet inadaptée risque d'endommager les joints et les membranes, de boucher les composants hydrauliques, aussi bien dans l'appareil que dans le circuit, mais aussi de provoquer des bruits.

- Vous devez systématiquement utiliser une eau du robinet adaptée pour remplir l'appareil de chauffage.
- En cas de doute, adressez-vous à votre installateur agréé .

Dès que la pression de remplissage descend en dessous d'une valeur limite, le message de service "Contrôler pression eau" apparaît à l'écran.

Pour un fonctionnement irréprochable de l'installation de chauffage, la pression de remplissage doit être comprise entre 1,0 et 2,0 bars à froid (→ **Chap. 4.4.1**).

- Si la pression de remplissage est inférieure, vous devrez ajouter de l'eau.

Dès que vous avez ajouté suffisamment d'eau, ce message disparaît automatiquement au bout de 20 secondes environ.

Si la pression descend en dessous de 0,3 bar, l'appareil de chauffage s'arrête. Le message d'erreur "**F.22**" apparaît à l'écran. Pour remettre l'appareil en marche, il faut commencer par ajouter de l'eau dans l'installation. En cas de chute de pression fréquente, il faut déterminer l'origine de la perte d'eau de chauffage et y remédier.

- Pour cela, adressez-vous à votre installateur agréé .

Si l'installation de chauffage alimente plusieurs étages, il peut s'avérer nécessaire d'établir une pression de remplissage supérieure.

- Pour de plus amples informations, adressez-vous à votre installateur agréé.

Pour remplir et faire l'appoint d'eau dans l'installation de chauffage, vous pouvez en principe utiliser de l'eau du robinet. Il arrive parfois, dans de rares cas, que la qualité de l'eau ne soit pas adaptée au remplissage de l'installation de chauffage (eau trop corrosive ou trop calcaire).

- Dans ce cas, adressez-vous à votre installateur agréé.

5.5 Procédure à suivre en cas de défaut d'allumage



Attention !
Risques de dommages en cas de modifications non conformes !

Toute modification non conforme ou défaut prolongé peut provoquer des dommages matériels.

- Si vous ne parvenez pas à remédier vous-même au problème d'allumage au bout de trois tentatives de réinitialisation, demandez conseil à votre installateur agréé.

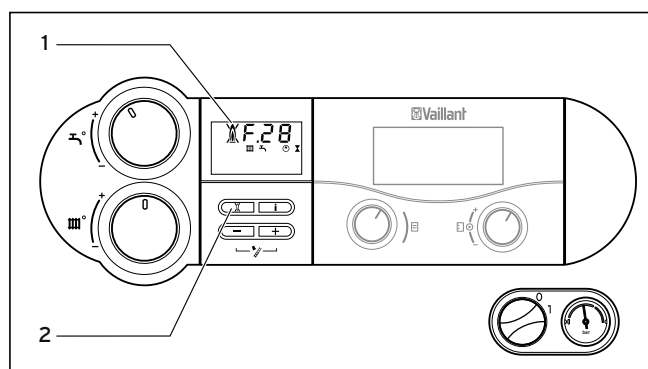


Fig. 5.2 Réinitialisation

Si le brûleur ne s'allume pas au bout de cinq tentatives, l'appareil de chauffage ne démarre pas et bascule en mode de défaut. Le défaut est signalé à l'écran par le biais du code d'erreur "**F.28**" ou "**F.29**".

Sur les appareils de chauffage ecoTEC exclusiv Vaillant, l'écran affiche également le symbole de la flamme avec une croix (1) ainsi qu'un affichage de texte en clair, pour F.28 en l'occurrence: "Problème au démarrage, échec de l'allumage".

Il faut réinitialiser l'appareil de chauffage manuellement pour qu'il relance un allumage automatique.

- Pour réinitialiser l'appareil de chauffage manuellement, appuyez sur la touche de réinitialisation (2) pendant une seconde.

5.6 Procédure à suivre en cas de défaut de la ventouse





Danger !
Risque de blessures et de dommages matériels en cas de modifications non conformes !

Toute modification non conforme peut altérer la sécurité de fonctionnement de votre appareil de chauffage.

- N'essayez jamais de réparer vous-même votre appareil de chauffage.
- Confiez ces tâches à un installateur agréé.

Les appareils de chauffage sont équipés d'un ventilateur. L'appareil de chauffage s'éteint si le ventilateur ne fonctionne pas correctement.

Les symboles  et , ainsi que le message d'erreur "**F.32**" apparaissent alors à l'écran. Le code d'erreur affiché est accompagné du explicatif en clair correspondant : "Erreur ventilateur".

L'appareil de chauffage ecoTEC exclusiv Vaillant est aussi équipé d'un capteur de pression d'air qui vérifie que les conduites d'évacuation d'air/des gaz d'échappement de l'appareil de chauffage ne sont pas bouchées.

En cas d'obturation, le message d'erreur "**F.35**" apparaît. Le code d'erreur affiché est accompagné du texte en clair correspondant : "Erreur conduite d'évacuation d'air/des gaz d'échappement".

6 Maintenance



Danger !
Risque de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation non conforme !

Une maintenance négligée ou non conforme peut altérer la sécurité de fonctionnement de votre appareil de chauffage.

- Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation sur votre appareil de chauffage.
- Confiez ces tâches à un Installateur agréé.

6.1 Maintenance de l'appareil de chauffage

Pour que votre appareil de chauffage reste opérationnel, sûr et fiable pour longtemps, vous devez demander à votre installateur agréé d'effectuer une inspection/maintenance annuelle.

Une maintenance régulière garantit un rendement optimal ainsi qu'un fonctionnement plus économique de votre appareil de chauffage.

Nous préconisons de conclure un contrat d'entretien.

6.2 Entretien de l'appareil de chauffage



Attention !
Risques de dommages en cas d'utilisation d'un détergent inadapté !

L'emploi d'un détergent inadapté (détergent abrasif ou autre) risque d'endommager l'habillage, les éléments de robinetterie ou les éléments de commande.

- N'utilisez pas d'aérosols, de solvants ou de détergents contenant du chlore.

- Nettoyez la protection (habillage) de votre appareil de chauffage à l'aide d'un chiffon humide et d'un peu de savon.

7 Mise hors service

7.1 Mise hors service définitive de l'appareil de chauffage

- Confiez la mise hors service définitive de votre appareil de chauffage à votre installateur agréé.

7.1.1 Mise au rebut de l'appareil de chauffage

Votre appareil de chauffage ecoTEC exclusiv Vaillant, de même que ses accessoires, ne peut pas être jeté avec les ordures ménagères.

- Veillez à ce que l'appareil usagé et ses éventuels accessoires soient mis au rebut conformément aux prescriptions en vigueur.
- Respectez les prescriptions nationales en vigueur.

7.1.2 Mise au rebut de l'emballage

Confiez la mise au rebut de l'emballage de transport à l'installateur agréé qui a monté l'appareil de chauffage.

8 Garantie et service après-vente

8 Garantie et service après-vente

8.1 Conditions de garantie

La période de garantie des produits Vaillant s'élevé à 2 ans omnium contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

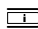
1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation !

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

8.2 Service après-vente

Vaillant SA-NV
Golden Hopestraat 15
1620 Drogenbos
Tel : 02 / 334 93 52

En cas de problème avec votre appareil, veuillez indiquer les informations suivantes :

- le code d'erreur F.xx (affiché à l'écran),
- l'état de l'appareil S.xx (consultable à l'aide de la touche Info ) ,
- le type de l'appareil et sa référence d'article (→ **plaque signalétique**).

Index des termes techniques

Brûleur

Le brûleur d'un appareil de chauffage au gaz à condensation, c'est le composant qui permet de brûler le mélange d'air et de gaz de manière contrôlée.

Chargement du ballon

Le chargement du ballon correspond au chauffage du ballon.

Voir aussi Production d'eau chaude.

eBUS

eBUS est la version abrégée d'energyBUS.

L'eBUS est un système de distribution spécifique aux techniques de chauffage dédié à la communication entre différents composants de chauffage (par ex. régulateur, appareil de chauffage, vrnetDIALOG).

Pouvoir calorifique

Le pouvoir calorifique d'un combustible désigne, à la différence de la valeur calorifique, la quantité de chaleur utile totale produite par la combustion, rapportée à la quantité utilisée. Il inclut la chaleur de condensation liée à la vapeur d'eau. Les appareils de chauffage à condensation utilisent cette chaleur de condensation et se caractérisent par des rendements nettement supérieurs aux appareils de chauffage classiques.

Production d'eau chaude

L'eau de votre ballon d'eau chaude sanitaire est chauffée par votre appareil de chauffage jusqu'à la température de consigne souhaitée. Si la température de l'eau du ballon d'eau chaude sanitaire diminue d'un certain nombre de degrés, l'eau est à nouveau chauffée jusqu'à ce qu'elle atteigne la température de consigne du ballon.

Protection antigel

La fonction de protection antigel protège votre installation de chauffage et votre logement des dégâts causés par le froid. Si la température du départ de chauffage descend en dessous de 5 °C alors que l'interrupteur principal est enclenché, l'appareil se met en marche et chauffe l'eau qui circule dans le circuit pour l'amener à 30 °C environ.

Réglage de la température ambiante

Le réglage de la température ambiante mesure en permanence la température ambiante et la compare à la température ambiante souhaitée (température ambiante de consigne). L'installation de chauffage peut alors maintenir la température que vous avez choisie dans votre logement.

Il permet également de spécifier des durées de chauffage sur mesure. Votre appareil de chauffage est alors piloté en fonction de la température ambiante de consigne que vous avez sélectionnée et des durées de chauffage paramétrées. Sa puissance est donc automatiquement modulée en fonction des besoins en chaleur.

Régulateur

Le régulateur est une interface de communication avec l'appareil de chauffage, qui vous permet notamment d'adapter la température ambiante, la température d'eau chaude, les durées de chauffage ou l'abaissement de nuit selon votre confort et vos besoins.

On distingue les régulateurs de réglage de la température ambiante, les régulations sonde extérieure et les régulateurs solaires.

Régulation sonde extérieure

Une régulation sonde extérieure est un régulateur qui régule la température du départ de chauffage de l'installation en fonction de la température mesurée à l'extérieur.

La régulation sonde extérieure permet également de spécifier des durées de chauffage sur mesure. La température extérieure mesurée et les durées de chauffage paramétrées servent alors à piloter le brûleur, dont la puissance est donc automatiquement adaptée aux besoins en chaleur.

Système de communication par Internet

vrnetDIALOG

vrnetDIALOG désigne une connexion Internet dédiée au service après-vente.

vrnetDIALOG permet à votre installateur agréé de régler l'installation de chauffage de votre domicile sans se déplacer, par le biais d'un ordinateur. Ce système permet également d'effectuer des requêtes à distance pour diagnostiquer les erreurs par le biais du système DIA intégré. vrnetDIALOG donne aussi la possibilité de transmettre les messages de défaut à l'installateur agréé par télécopie, courrier électronique ou SMS. Votre installateur spécialisé peut alors préparer son intervention avec un maximum d'efficacité et prévoir les pièces de rechange nécessaires en amont de l'intervention de maintenance si une réparation s'avère nécessaire.

Votre installateur spécialisé peut également procéder à des ajustements au niveau du régulateur ou de l'appareil de chauffage via vrnetDIALOG, sans facturer de déplacement.

Système numérique d'information et d'analyse (DIA)

Le DIA est un système intégré à votre appareil de chauffage. Il rassemble toutes les informations affichées sur l'écran de l'appareil (par ex. codes d'erreur, informations d'état et de diagnostic).

Le DIA contribue à l'adaptation de l'appareil de chauffage en fonction de l'installation, puisqu'il permet d'afficher et de modifier des paramètres rassemblés dans deux niveaux de diagnostic.

Si l'appareil a été programmé en conséquence, il peut même afficher le numéro de la ligne SAV de votre installateur agréé. Le DIA contribue à localiser rapidement les erreurs grâce à des informations de diagnostic.

Index des termes techniques

Température du départ de chauffage

Votre appareil de chauffage chauffe l'eau qui est pompée dans votre installation de chauffage. La température de l'eau chaude à la sortie de l'appareil de chauffage est appelée température du départ de chauffage.

Ventouse

La ventouse rassemble tous les composants servant à acheminer l'air de combustion en direction de l'appareil de chauffage ou à évacuer les gaz d'échappement de ce dernier.

Index des mots-clés

A		O	
Absence d'eau	19	Odeur de gaz	5
Activation		Odeur de gaz d'échappement	5
Fonction de protection antigel	16	P	
Affichages.....	17	Plaque signalétique.....	3
Affichages d'état.....	16	Pression de remplissage	11
Allumage.....	17, 19	Production d'eau chaude.....	4, 7, 10, 11, 15, 23
C		R	
Codes d'erreur.....	17	Réinitialisation.....	19
Conseils en matière d'économie d'énergie	7	Remplissage	12
Consignes générales de sécurité	5	Remplissage de l'installation de chauffage.....	12
D		S	
Défaut.....	9, 18, 19, 20	Service après-vente	5, 10, 22
Dépannage	16	Service après-vente du fabricant.....	5, 22
Désactivation		Symboles.....	3
Appareil de chauffage	15	Symboles utilisés	3
Production d'eau chaude.....	15	T	
Désactivation de l'appareil de chauffage	15	Température	
DIA.....	9, 16, 23	Réglage de la température d'eau chaude.....	14
Dispositifs d'arrêt	10	Température d'eau chaude	5, 8, 14
E		Température de chauffage	
Eau chaude		sans régulateur	13
Réglage de la température d'eau chaude.....	14	Type de fonctionnement.....	7, 9, 10
Écran.....	9, 10, 11, 13, 16, 17	U	
Éléments de commande.....	9	Utilisation conforme de l'appareil	4
Erreur.....	20	V	
G		Ventouse	4, 17, 20, 24
Garantie.....	22		
Gaz d'échappement	5		
Gel			
Activation de la fonction de protection antigel	16		
Protection de l'installation de chauffage contre			
le gel	16		
Vidange de l'installation de chauffage.....	16		
M			
Maintenance (messages de service)	17		
Manomètre	9, 11, 13		
Marquage CE.....	3		
Messages de service	17		
Mise au rebut	21		
Mise en marche			
Alimentation électrique	18		
Appareil de chauffage	11		
Mise en marche de l'appareil de chauffage	11		
Mise hors service.....	21		
Mode Été.....	7, 15, 17		

Fournisseur

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos ■ Tel. 02/334 93 00

Fax 02/334 93 19 ■ www.vaillant.be ■ info@vaillant.be

Fabricant

Vaillant GmbH

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid ■ Telefon 0 21 91/18-0

Telefax 0 21 91/18-28 10 ■ www.vaillant.de ■ info@vaillant.de